

SOMMAIRE :

◆ Editorial



◆ Les subventions la prophylaxie page 2

◆ Les subventions pour les plans d'actions page 3

◆ Les règles pour la prophylaxie page 4



◆ Les aides pour la section apicole Page 4



Cette année encore (campagne 2021-2022), le Département réaffirme une politique de soutien forte pour les éleveurs de ruminants et d'abeilles au travers de ses aides à la Prophylaxie des cheptels en complément de la politique de l'État et en collaboration avec le Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme.

Contacts administratifs :

Directrice Administratif et financière

Anne-Marie FUENTES

Secrétaire administrative

Jennifer VANQUATEM

Contacts techniques :

Conseillères Sanitaires :

Perrine LE FLEM

Mathilde COTTE

Conseiller Traite :

Benjamin ROCHE

GDS26

145 Avenue Georges Brassens

26500 BOURG-LES-VALENCE

tél. 04 75 78 48 30

fax 04 75 78 48 34

e-mail : gds26@reseaugds.com

site : <https://www.frgdsra.fr>

Une enveloppe de 245 000€ permet de prendre en charge certains coûts d'analyses (jusqu'à 100%), de participer à financer les visites vétérinaires, de médicaments (pour les abeilles) ... Au travers de cette politique, de nouvelles aides et de nouveaux services du Laboratoire Départemental d'Analyses ont été développés au fil des années pour répondre à vos besoins : le pack intro et le plan de lutte contre la Besnoitiose pour l'espèce bovine, le statut sanitaire pour les petits ruminants, le dépistage de *Brucella Ovis* pour les ovins, la lutte contre le Frelon Asiatique...

Cependant, dans le contexte de cette nouvelle campagne qui voit une augmentation des besoins d'analyses pour l'IBR, la BVD et pour les introductions, vous pourrez constater une modulation des prises en charges par rapport à la précédente campagne favorisant la prophylaxie volontaire et l'arrêt des aides pour les coprologies (très peu mobilisées) et aux rapports d'analyses. De nombreuses analyses restent cependant gratuites comme notamment celles du plan avortement OSCAR. Je vous souhaite le meilleur pour vos élevages et vous assure de mon soutien.

Agnès Jaubert,
Conseillère départementale déléguée à la ruralité et
aux politiques agricoles et alimentaires

Les subventions pour réaliser les prophylaxies

ACTES VETERINAIRES

ESPECES	Bovins : B Ovin : O Caprins : C	PRIX UNITAIRE	PARTICIPATIONS		
			ETAT (pour les cheptels transhumants collectifs)	CD26	Taux participation CD26
BOC	Visites d'exploitation y compris forfait déplacements (bovine-ovine-caprine)	31,93 €		14,37 €	45%
B	Prise de sang bovine	2,66 €		1,20 €	45%
	Prise de sang ovine-caprine :				
C	Les 25 premières prises de sang	1,58 €		0,71 €	45%
C	Au-delà des 25 première prises de sang	1,48 €		0,67 €	45%
O	Les 25 premières prises de sang	1,58 €	0,38 €	0,71 €	45%
O	Au-delà des 25 première prises de sang	1,48 €	0,38 €	0,67 €	45%

ANALYSES DU LABORATOIRE

ESPECES	Bovins : B Ovin : O Caprins : C	PRIX UNITAIRE	PARTICIPATIONS			
			ETAT	GDS	CD26	Taux participation CD26
Brucellose prophylaxie						
B	Elisa Mélange Bovin	9,20 €			6,44 €	70%
OC	Test EAT Ovin-caprin	3,05 €			2,14 €	70%
OC	Test EAT ovin-caprin (rythme annuel)	3,05 €	0,30 €		2,14 €	70%
B	Ring Test brucellose (sur le Lait)	5,88 €		5,88 €		0%
Brucellose achats (petits ruminants)						
OC	Achat ovin-caprin (EAT)	3,05 €			2,14 €	70%
Leucose prophylaxie						
B	Leucose bovin lait	5,22 €		5,22 €		0%
B	Leucose ELISA mélange	9,49 €			6,64 €	70%
B	Leucose confirmation individuelle	7,18 €			5,03 €	70%
IBR - Prophylaxie et Achat						
B	Prophylaxie lait	4,85 €		4,85 €		
B	Prophylaxie ELISA mélange de 10	9,27 €			6,49 €	70%
B	Prophylaxie ELISA individuelle	7,47 €			5,23 €	70%
BVD						
B	BVD PCR sur cartilage : mélange intercheptels mutualisée (Plan national d'éradication)	5,93 €			4,15 €	70%
VARRON						
B	Sang ELISA mélange (dépistage)	9,27 €				0%
B	Sang ELISA individuelle (confirmation)	6,95 €				0%
B	Lait	6,37 €		6,37 €		0%
FRAIS DE DOSSIER						
BOC	Rapport d'analyse LDA 26	5,73 €				0%

Les Plans d'actions préventifs

ACTES VETERINAIRES

ESPECES	Bovins : B Ovin : O Caprins : C	PRIX UNITAIRE	PARTICIPATIONS		
			GDS26 	CD26 	Taux participation CD26
BOC	Visites d'exploitation y compris forfait déplacements (bovine-ovine-caprine) :	31,93 €		15,97 €	50%
B	Visite plan BVD	31,93 €	15,97 €	- €	
B	Prise de sang bovine :	2,66 €		1,33 €	50%
B	Prise de sang bovine plan BVD	2,66 €	1,33 €	- €	
OC	Prise de sang ovine-caprine :	1,48 €		0,74 €	50%

ANALYSES DU LABORATOIRE

ESPECES	Bovins : B Ovin : O Caprins : C	PRIX UNITAIRE	PARTICIPATIONS			
			ETAT 	GDS 	CD26 	Taux participation CD26
AIDE A LA CERTIFICATION						
C	Garantie CAEV	7,59 €	3,43 €		3,80 €	50%
PLANS DE PREVENTION ET DE LUTTE						
BOC	Plan OSCAR PCR Fièvre Q-Chlamydirose	46,98 €			46,98 €	100%
OC	OSCAR TOXOPLASMOSE PCR	46,55 €			46,55 €	100%
B	OSCAR NEOSPOROSE ELISA	9,65 €			9,65 €	100%
BOC	Plan OSCAR ELISA Fièvre Q-Chlamydirose	15,04 €			15,04 €	100%
B	IBR ELISA individuelle et 2ème contrôle	7,47 €			7,47 €	100%
B	Achat ELISA individuelle confirmation	7,41 €			7,41 €	100%
B	Pack intro (3) <3 mois (BVD PCR individuelle) -par échantillon	40,68 €			40,68 €	100%
B	Pack intro (3) <6 mois (BVD PCR intercheptel mutualisé) -par échantillon y compris recontrôle	8,26 €			8,26 €	100%
B	Pack intro (3) 6 mois à 24 mois (BVD PCR mélange intercheptel , besnoitiose) -par échantillon y compris recontrôle	15,68 €			15,68 €	100%
B	Pack intro (3) 24 mois (BVD PCR mélange intercheptel , besnoitiose, paratuberculose) par échantillon	22,63 €			22,63 €	100%
OC	Statuts sanitaires petits ruminants Fièvre Q Chlam Paratub CAEV ou Visna Maedi	29,59 €		5,92 €	23,67 €	80%
B	BVD Elisa antigène (Prévention et plan + de 6 mois)	6,90 €			6,90 €	100%
B	BVD Elisa Anticorps (Prévention et plan -surveillance)	6,90 €			6,90 €	100%
B	BVD PCR mélange (prévention et plan de lutte 10 ou 20 analyses) Nb total d'animaux	3,92 €			3,92 €	100%
B	BVD PCR individuel (plan de lutte - 1 analyse)	36,94 €			36,94 €	100%
BOC	Plan Paratuberculose	6,96 €			6,96 €	100%
O	Analyses Visna Maedi	7,59 €			7,59 €	100%
BOC	Rapport d'analyse LDA 26	5,73 €				0%
B	Plan besnoitiose (plan et prévention)	6,60 €			6,60 €	100%
B	Besnoitiose confirmation western blot (frais)	33,60 €		16,50 €		0%
B	Surveillance circulation Besnoitiose sur le lait	6,77 €		6,77 €		0%
O	Plan B. Ovis	9,92 €		1,98 €	7,94 €	80%
BOC	Coprologie	10,24 €				0%



Les règles de la prophylaxie 2021-2022

 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; transform: rotate(-15deg); display: inline-block;"> Période de la prophylaxie du 1er octobre 2021 au 30 avril 2022 </div>	CHEPTELS ALLAITANTS	CHEPTELS LAITIERS
	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; color: red; font-weight: bold; font-size: small;"> Nouveauté « IBR » </div> IBR Cheptels indemnes avant le 01/10/2018	<ul style="list-style-type: none"> • Si plus de 40 bovins de plus de 24 mois: 40 bovins à dépister en analyse de mélange • Si moins de 40 bovins de plus de 24 mois : 100% de cette catégorie d'animaux à dépister en analyse de mélange
IBR Cheptels Indemnes après le 01/10/2018	100% des bovins de plus de 24 mois en analyse de mélange	6 analyses par an espacées d'au moins 2 mois
IBR cheptels Non indemnes (en cours de qualification, en assainissement avec ou sans positif)	100% des bovins de plus de 12 mois en analyse individuelle	
BRUCELLOSE ET LEUCOSE	Analyses de sang sur 20 % des bovins de plus de 24 mois Brucellose : rythme annuel Leucose : rythme quinquennal	Analyses sur le lait de tank Brucellose : rythme annuel Leucose : rythme quinquennal
AVORTEMENTS	A partir de 2 avortements sur une période de 1 mois, déclaration obligatoire auprès du vétérinaire sanitaire pour recherche sérologique de la Brucellose.	
TUBERCULOSE	Surveillance sur la faune sauvage organisée par la DDPP	
INTRODUCTION	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses IBR et BVD quel que soit l'âge de l'animal, Besnoitiose (bovins > 6 mois), Paratuberculose (bovins > 24 mois). • La prise de sang d'achat pour l'IBR doit être réalisée au moins 15 jours après la date d'introduction du bovin • Si le délai de transport dépasse 6 jours : analyse brucellose sur les bovins âgés de plus de 24 mois 	

Période de prophylaxie du 1er octobre 2021 au 31 mai 2022

BRUCELLOSE	Tous les 5 ans, analyses de sang sur tous les mâles et 25 % des femelles de plus de 6 mois (avec un minimum de 50). <u>Cas des transhumants collectifs</u> : les analyses sont à réaliser tous les ans.
INTRODUCTIONS	L'acheteur doit transmettre à la DDPP une copie de l'attestation de provenance remise par le vendeur.
AVORTEMENTS	A partir de 3 avortements sur une période de 7 jours, déclaration obligatoire auprès du vétérinaire sanitaire pour recherche sérologique de la Brucellose.

(*) Liste des communes consultables sur le site internet du GDS 26 : https://www.frgdsra.fr/GDS_Drome

La lutte contre le varroa et le Frelon Asiatique

ESPECES	Abeilles : A	PRIX UNITAIRE	PARTICIPATIONS		
			GDS26	CD26	Taux participation CD26
A	Visite sanitaire apicole (par un technicien sanitaire)	61,00 €	30,50 €		
A	Plan frelon (Destruction de nids + frais de dossier)			7 000,00 €	de 0 à 100 %
A	Plan de lutte varroa (Abeille) (5)			2,50 €	50% plafonnée à 2,50 €/ruche

